

COORDONNEES

Association Pallia Plus

30 rue Kléber
33200 BORDEAUX
Tél : 05 56 08 24 68
e-mail : palliaplus@yahoo.fr
site : www.palliaplus.org

SOMMAIRE

Editorial.....	p1
Paroles de bénévoles	p2
Paroles de Médecin.....	p2
Paroles de soignante.....	p2/3
Formation Initiale des bénévoles	p3
Congrès de Strasbourg	p3/4
Colloque de Pau	p4/5
Formation tumeurs cérébrales.	p5
Conférences d'Octobre.....	p6
Activités fin d'année.....	p7
Travaux Marie Galène	p8
Organisation Pallia Plus.....	p8

REDACTION

Hélène Biraben
Philippe Dupont
Aline Luri
Laurence Teyssonneau
Bernard Tournier



EDITORIAL

2012 s'est terminée, spécialement riche de remises en question. Merci tout particulièrement aux bénévoles qui, dans les incertitudes, ont gardé le cap en poursuivant leurs missions d'accompagnement des malades et de diffusion de la démarche palliative, tout en faisant tourner les rouages de Pallia Plus. Un grand merci également à nos donateurs pour leur générosité.

Une nouvelle année commence, avec de nouveaux défis qui se présentent :

L'extension de la Maison de Santé Marie Galène, avec la création de nouveaux lits d'hospitalisation et des demandes de convention émanant d'autres établissements.

Ces demandes confirment la nécessité de toujours organiser des sessions de formation pour de nouveaux candidats bénévoles, mais également de poursuivre la formation continue des bénévoles déjà en fonction, en insistant notamment sur l'importance de **l'équipe**.

L'autre défi nous est adressé par la SFAP qui, dans sa réaction au rapport Sicard, souligne que **l'urgence est de répondre aux inquiétudes des Français sur leur fin de vie**, rappelant ainsi la nécessité de diffuser la démarche palliative encore insuffisamment connue du grand public et des professionnels de santé. En 2013 donc, plus que jamais, l'accompagnement des malades et de leurs proches ne suffira pas. Nous devons contribuer toujours plus, à faire connaître les dispositifs existants, en particulier la loi Leonetti, par notre action dans les établissements de santé avec lesquels nous sommes en convention, mais également par notre participation aux événements publics dont nous restons des partenaires très actifs.

Enfin, nous devons continuer de porter haut les valeurs qui sous-tendent la démarche palliative, et qu'il n'est pas vain de rappeler :

- Respect de chacun,
- Tolérance,
- Complémentarité et altérité,
- Interdisciplinarité,
- Collaboration, confiance dans l'autre,
- Communication,
- Ecoute de l'autre,
- Humilité,
- Acceptation de ses limites...

Pallia Plus continuera ainsi en 2013 d'être une association dynamique et engagée.

Philippe Dupont
Président





Paroles de bénévoles

A la question fréquemment posée, « Pourquoi faites-vous cela ? » quelques réponses de bénévoles :

- « Après une activité professionnelle intense, j'ai pris ma retraite et ai éprouvé le besoin de me sentir encore utile ».
- « C'est en apportant la joie qu'on la trouve, c'est en donnant qu'on reçoit ».
- « J'ai été beaucoup aidé dans des moments difficiles, à mon tour maintenant d'aider les autres ».
- « En rendant visite à des personnes en fin de vie, je leur permets parfois de sortir de leur isolement, d'autres fois de leur condition de "malade". Nous sommes juste deux personnes qui nous rencontrons et partageons notre humanité ».
- « Il est bon de donner et de recevoir de la "chaleur" humaine avec les personnes malades et avec les soignants ! ».
- « J'ai été très entourée lorsque j'ai accouché à la maternité. Je me suis demandé, quelques années plus tard, pourquoi il n'en serait pas de même à la fin de la vie. En 1986 l'Unité de Soins Palliatifs de Bordeaux s'est créée et sept ou huit ans après j'intégrais l'équipe de bénévoles d'accompagnement à la maison de santé Marie Galène. J'accompagne toujours avec autant de conviction et je suis témoin que, lorsqu'il n'y a plus rien à faire, tout reste à faire ! ».
- « Faire des accompagnements auprès de patients atteints d'une maladie grave ou en fin de vie est une source de joie, d'échanges profonds, vrais ».
- « Nous rencontrons de multiples personnes et situations ; tous ces échanges nous font "grandir" dans la compréhension de l'autre ».
- « On entend souvent de la bouche des patients ou de leur famille : "C'est bien ce que vous faites". Pourtant nous ne faisons qu'écouter... mais cette reconnaissance nous réchauffe le cœur ».
- « Rien de "morbide" dans ce bénévolat. Mais au contraire beaucoup de joie reçue par ce don gratuit de son temps au service de personnes dans un moment intense de leur vie ».



Paroles de Médecin Docteur Mathieu Nguyen Clinique Tivoli



Je suis médecin généraliste de formation. J'ai été recruté il y a bientôt 7 ans car il y avait un désir de l'équipe soignante d'oncologie d'offrir aux patients des soins de support et une prise en charge globale, y compris palliative.

Depuis mon arrivée, le service a profondément muté, avec un déploiement de ressources humaines (+ 30% de personnel), permettant ainsi la création de 4 Lits Identifiés de Soins Palliatifs, puis de 2 supplémentaires l'an passé. Depuis 2012, le service comporte 23 lits d'hospitalisation conventionnelle nous permettant d'accueillir des patients à toutes les étapes de leur maladie, aussi bien pour des problèmes intercurrents (douleur, fièvre, fatigue...) que pour des problématiques liées à une prise en charge palliative, avec le soutien de psychologues et d'assistantes sociales.

Avant mon arrivée, la clinique Tivoli était déjà en relation étroite avec l'établissement de santé « les Dames du Calvaire » devenu « Maison de Santé Marie-Galène », son EMSP et l'USP ; la collaboration a naturellement perduré et les liens se sont renforcés.

Déjà en 2007, une bénévole de Pallia Plus venait un après-midi par semaine au lit des patients, pour les accompagner par une présence soit active soit silencieuse.

En plus du soutien apporté aux patients, cette bénévole s'est réellement intégrée dans l'équipe, et devant cette « symbiose », nous avons accepté sans hésitation le passage d'une 2ème bénévole de Pallia Plus sur la structure, en plus du passage hebdomadaire d'autres intervenants (aumônerie, sœurs de l'Assomption, Ligue contre le Cancer, Europa Donna et autres associations bénévoles).

Interview recueillie par les deux bénévoles Pallia Plus du service d'oncologie.

Hélène Biraben



Laurence Teyssonneau



Paroles de soignante

Rôle des bénévoles dans l'USP

Les bénévoles sont une présence supplémentaire pour les patients et interviennent toujours avec l'accord du malade et de ses proches.

Les bénévoles ont un rôle de soutien, d'écoute et d'attention auprès des patients et de leurs familles. Cela peut permettre de se confier plus facilement à des personnes qui ne sont pas porteuses de « la blouse blanche », ou même qui sont extérieures à leur famille. Cela peut être aussi un moment de convivialité autour d'un café, d'un goûter.

Ils ont un rôle primordial envers des patients « isolés » et leur offrent un lien avec l'extérieur, par le discours, ou au niveau social (les bénévoles peuvent aller faire des achats à la demande du patient, amener leur linge à la laverie automatique...).

Pour les personnes non communicantes et peu réactives, ils peuvent avoir un rôle de présence silencieuse, afin de montrer au patient qu'il n'est pas isolé dans ces moments difficiles.

En outre, il est du devoir des bénévoles de venir recueillir des transmissions sur les malades avant d'aller les rencontrer afin d'avoir une « vision » suffisante pour déterminer le type d'accompagnement à réaliser.

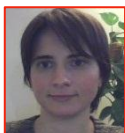
.../...



De même il est important pour les soignants d'avoir des retours sur la qualité des échanges du bénévole avec le patient et/ou la famille, sans que soient nécessairement divulgués les propos échangés, d'où la présence d'une bénévole-coordinatrice lors de nos réunions de synthèse (réunion permettant de parler de manière approfondie du patient avec un aspect bio-psycho-social).

En conclusion les bénévoles sont complémentaires à l'équipe soignante de l'USP et à l'entourage dans l'accompagnement des personnes malades en fin de vie.

Julie Labarsouque-Labadie Infirmière USP Marie Galène



Formation Initiale des bénévoles 2012

Cette année, 8 postulants bénévoles ont suivi la formation initiale qui a débuté le 13 mars. Ils avaient été reçus préalablement en entretien par 2 bénévoles de Pallia Plus dont une coordinatrice, afin de faire un point sur leur désir d'intégrer l'association. Avant le début de la formation, ils ont rencontré une psychologue, qui a validé leur capacité à évoluer dans ce type d'association.

La formation se déroule à Marie Galène dans une salle prêtée par la Maison de Santé avec qui Pallia Plus a signé une convention.

Ces postulants s'engagent à visiter les malades, régulièrement, et selon les besoins de l'association, dans les différents services en convention avec Pallia Plus. C'est ainsi à Marie Galène, mais également dans d'autres structures ayant signé cette convention. Ils s'engagent également à devenir des « associés » et donc à œuvrer au sein de l'association pour collaborer à son fonctionnement, et faire connaître les soins palliatifs au grand public.

Un bénévole en activité vient partager chaque soirée de formation afin de répondre aux questions et interrogations des candidats.

Neuf thèmes différents sont ainsi abordés : *La rencontre - L'écoute - Le malade et sa famille - L'équipe - La dimension spirituelle - La personne âgée - Emotions et sentiments face au mourir - Le moment de la mort - Le bilan.*

L'écoute est le grand moment de la formation, mais chaque thème permet à chacun de s'interroger intimement, en profitant de l'appui du groupe. Les thèmes sont sélectionnés pour aider les candidats à cheminer dans leur projet d'accompagnement, mais également pour prendre la juste mesure de ce bénévolat particulier.

Cette année, à la fin de la formation théorique, une seule candidate a franchi le cap des « accompagnements accompagnés ». Elle a commencé les visites auprès des patients, en binôme, avec un bénévole confirmé. En effet,

plusieurs passages sont ainsi organisés avant de laisser visiter seul les patients.

En 2012, de nombreux candidats ne sont pas parvenus à ce stade pour différentes raisons : familiale, santé, emploi du temps professionnel...

Pallia Plus recherche régulièrement des bénévoles accompagnants, mais également des bénévoles pour remplir les tâches administratives. Une formation initiale va débuter prochainement, aussi, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Brigitte Wacrenier



Congrès de Strasbourg

Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe, a accueilli en juin 2012 le 18e congrès de la SFAP, avec pour thème : « **Au-delà des frontières** »

Depuis trois décennies, les soins palliatifs ont fait des progrès considérables en France. Initiés par la gériatrie et la cancérologie, ils se sont ouverts à de nombreux domaines, de la néonatalogie au très grand âge, du domicile aux services hyperspécialisés. Des progrès importants ont été réalisés dans la prise en charge des symptômes et dans la prise en compte de la dimension psychique. Des avancées législatives ont permis de soutenir cet élan. Des réflexions éthiques et philosophiques sont venues enrichir les débats. Cette évolution a façonné les contours d'une discipline avec des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

« **Au-delà des frontières** » c'est aussi regarder vers nos voisins allemands, suisses, luxembourgeois et belges, afin de nous enrichir de leurs cultures et approches.

Cette année, Anne-Marie et Brigitte, coordinatrices des bénévoles de Pallia Plus, avons pu assister à ce congrès national, au cours duquel certains professionnels de Bordeaux proposaient des conférences ou des ateliers.

- (Laure Ayoun, psychothérapeute à l'USP Marie Galène, Mireille Ferréol psychologue à l'EMSP de Marie Galène, Nena Stadelmeier psychologue à l'institut Bergonié, Benoit Vendredy néphrologue au CHU).

Nous avons assisté en priorité, à des exposés qui présentaient le bénévolat d'accompagnement en France.

Des droits et des devoirs :

- Les bénévoles doivent adhérer à une association,
- L'association forme et assure le suivi des bénévoles,
- L'association est liée par convention à l'institution.

Quelques chiffres :

sources CABA, CNAMTS/SFAP

- + de 5000 bénévoles d'accompagnement,
- Environ 200 associations,

.../...



- Un engagement moyen de 5 ans,
- Seulement 20% d'hommes.

Champs d'intervention des bénévoles d'accompagnement :
Essentiellement présents dans les Unités de Soins Palliatifs il y a 10 ans, les bénévoles d'accompagnement s'investissent aussi ailleurs, notamment en gériatrie, réanimation, pédiatrie, périnatalité ou aux urgences. Et aussi à domicile.

Le rôle du bénévole :

- « Un bénévolat d'être »,
- Un bénévolat en évolution permanente,
- Une « expérience personnelle ».

Questionnement éthique et bénévolat d'accompagnement :
Une définition de l'éthique :
« Une réflexion qui vise le "bien agir", sous l'angle des valeurs, et cherche à dépasser une logique d'action purement technique ».

La sagesse pratique de Paul Ricoeur est dans la « visée éthique de la vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes ».

En quelques mots ...

La confidentialité des échanges, Des textes comme repères, Des pistes de réflexion

La confidentialité des échanges

- Elle s'impose d'autant plus que les personnes malades confient souvent des témoignages de manière exclusive,
- En dehors de l'accord explicite de la personne accompagnée, aucune information ou confiance ne peut être communiquée par le bénévole à l'équipe soignante,
- Le bénévole est dans l'obligation de garder le secret des informations qu'il reçoit des professionnels de santé,
- Les associations ont la responsabilité collective de veiller à cet impératif moral.

Des textes comme repères : la charte associative

- Un socle d'engagements autour de 5 valeurs,
- La valeur unique de chaque personne humaine,
- La dignité de chacun quels que soient son origine, sa situation et son état physique, psychique ou social,
- La liberté fondamentale de chacun,
- L'altérité et la fraternité qui nous lient les uns aux autres.

La circulaire DHOS

Rôle et responsabilité du bénévole et de l'association

Le rôle et la posture du bénévole doivent être clairs et rappelés régulièrement aux partenaires.

Le bénévole est responsable de son comportement vis-à-vis de la personne malade et en répond à son association Il remplit un triple rôle : acteur, citoyen et témoin.

Tout au long de la durée de son accompagnement, il inscrit son intervention dans une logique de non-abandon et de non-marginalisation de la personne malade.

Rôle et responsabilité du bénévole et de l'association

Le bénévole est amené à un « va et vient » entre les cas singuliers vécus et un thème plus globant.

Les associations sont directement impliquées dans la "dynamique engagement".

- Accompagner les personnes en souffrance, quel que soit le lieu où elles se trouvent, dans le respect de la singularité de chacun (l'association doit définir ses orientations stratégiques en fonction de son histoire, de sa taille, de son dynamisme...),
- Sensibiliser la société afin de contribuer à l'évolution des mentalités,
- Maintenir un questionnement permanent, une veille sociétale sur les risques d'exclusion générés par l'évolution de la société et les progrès scientifiques,
- S'adapter à l'évolution des nouveaux besoins qui émergent au sein de la société.

Associations de bénévolat d'accompagnement : rôle de sentinelle dans la cité, aujourd'hui et demain ?

Les motivations de l'accompagnant sont autres que celles de l'argent, il doit conserver cette place spécifique, sa différence et donc son identité de bénévole.

Contenu des cours

- Relation d'aide et écoute active,
- Communication,
- Processus de deuil,
- Spiritualité (rites, rituels et croyances),
- Notre propre histoire de vie,
- Spécificité et philosophie des Soins Palliatifs.

Brigitte Wacrenier



Anne-Marie Pichard



**Colloque Aquitain de soins palliatifs et d'accompagnement « Le corps dans tous ses états »
Pau, 13 octobre**

L'édito du programme de ce 3^{ème} colloque, réunissant un grand nombre de participants, et auquel ont participé quatre bénévoles de Pallia Plus, (Franceline, Anne, Brigitte, Aline) retrace le thème de la journée :

« La maladie grave abîme, transforme, bouleverse le corps. Les soins du corps, sa position, les massages, les soins de bouche, le plaisir de manger... tous ces petits détails qui prennent tant d'importance ! La recherche d'un peu de répit, de douceur, de plaisir... Quelle place reste-t-il à la tendresse et aux relations intimes ? Est-ce possible de rester à la maison jusqu'au bout ?

C'est aussi le corps familial qui souffre : les enfants, la fratrie, les parents, les amis et les proches. Le corps associatif des bénévoles est présent, attentif, à l'écoute... Le corps social est très diversifié, selon les cultures, les origines, les croyances.

.../...



Des situations complexes poussent les soignants dans leurs retranchements : que faire ? Comment répondre aux besoins ? Quels soins au corps de la personne décédée ? Quelle place pour la famille dans ces moments ?

Une attention particulière doit être portée aux enfants atteints de maladie grave, une réalité encore plus difficilement supportable.

Des avancées récentes permettent de mieux répondre et d'affiner les pratiques ».

Les intervenants :

- Médecins, Infirmières, Aide-soignante, Assistante sociale, Psychomotricien, Kinésithérapeute, Pédiatre, Psychologues, Bénévoles...

nous ont apporté des expériences variées mais surtout complémentaires, de leurs pratiques riches d'informations, de témoignages, d'émotions, mais aussi de sourires.

Les sessions du matin :

- « Le corps agressé par la maladie »,
- « Sexualité et Intimité »,
- « Les soins du corps : limites et situations extrêmes »,

ont été clôturées par un débat avec le public.

L'après-midi les participants se répartirent dans 7 ateliers, dont un, particulièrement intéressant, consacré aux « Soins palliatifs pédiatriques ».

- Soins au Corps : le corps du soin -Approcher et soulager autrement -Corps social, accompagnement et culture palliative -Questions Éthiques -Corps et Cultures -Comment faire corps en équipe ?

Nous retiendrons quelques phrases et citations

- « On ne peut pas soigner sans amitié (Aristote) ».
- « A l'hôpital, le patient est l'hôte reçu, à domicile, il nous reçoit » (Docteur Thore, médecin généraliste en réseau).
- « Dire bonjour, c'est déjà toucher. On peut toucher par-dessus les vêtements, par-dessus les draps ».
- « On ne pose pas de question sur la transformation physique, parce que cela se voit. On n'ose pas dire "vous avez maigri". Mais dire "vous semblez en pleine forme peut être bien plus agressif" ». (Isabelle Haritchabalet, Psycho gérontologue, CH, Pau).
- Un texte à consulter « Corps du sujet, corps de devoir, de la relation à la rencontre » (Maylis Dubasque Médecin, Réseau Pallia Béarn Soule, Pau).

<http://ftp.comm->

sante.com/LA/CASP/Resume/DUBASQUE_Maylis_resume.pdf

- Un livre : « Questions d'amour - De l'amour dans la relation soignante » (Eric Fiat, Michel Geoffroy)



Formation « Tumeurs cérébrales » dispensée par le docteur Frédéric Duval, oncologue à la Maison de Santé Marie Galène

Totalement béotiens en la matière, les bénévoles présents attendaient quelques éclaircissements qui leur permettraient de mieux comprendre les patients qu'ils visitent, leurs comportements ou leurs réactions.

Frédéric Duval a donc, dans un premier temps, exposé la classification histologique des tumeurs cérébrales (TC) :

- Les gliomes : tumeurs « infiltrantes » (non opérables) représentent 50% des TC. Des précisions nous sont apportées selon leur gravité, leur pronostic,
- Les méningiomes : représentent 25 % des TC, leur localisation déterminant leur pronostic (selon qu'elles sont opérables ou pas),
- Les lymphomes : ne représentent que 5% des TC, mais de pronostic « sombre », qui cependant s'améliore car ce sont des tumeurs radio et chimio sensibles,
- Les métastases cérébrales : développées dans le cerveau secondairement à un cancer primitif, représentent 15% des cancers. Maladies très graves au pronostic "catastrophique".

Dans un deuxième temps, le Docteur Duval nous a décrit la « clinique » de ces tumeurs : signes neurologiques de souffrance cérébrale, selon la localisation de la tumeur et suivant l'évolution de la maladie.

S'agissant d'un public de « non soignants », il s'est surtout attaché à nous expliquer les comportements potentiels de ces patients, où chacun a pu reconnaître certaines situations vécues.

Sans rentrer dans les détails, il a par la suite, décrit :

- Les traitements spécifiques applicables à ces tumeurs, insistant sur la « pluridisciplinarité » nécessaire pour combiner et additionner ces traitements et leurs effets : chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie,
- Les traitements symptomatiques et les soins de supports nécessaires pour ces patients.

Étayant son propos d'exemples tirés de son expérience, Frédéric Duval nous a captivés pendant cette soirée.

Il a particulièrement insisté sur « l'interdisciplinarité » indispensable pour le traitement de ces maladies: « communication, échanges et synthèse, avec une connaissance de ses limites et des compétences des autres, permettant une transformation réciproque des savoirs ».

Et de finir sur cette citation : « Quand on n'a comme outil qu'un marteau, on voit tous les problèmes comme des clous ».

Bernard Tournier





Conférences autour de la Loi « Leonetti »

*La personne malade a-t-elle le droit de refuser un traitement ?
Où commence l'acharnement thérapeutique ?*

Judi 4 Octobre 2012
18h 30 - 20h 30

Conférence (gratuite)

Université Bordeaux 2 - Carreire - Amph 5
146 rue Léo Saignat - 33000 Bordeaux

La loi Leonetti du 22 avril 2005 sur le droit des patients et la fin de vie, une nécessaire collaboration entre professionnels différents

Pour les ETUDIANT(E)S en médecine, psychologie et autres professions de santé (infirmières, aides-soignantes, assistantes sociales, psychomotriciens...)

Débat organisé dans le cadre de la journée mondiale des soins palliatifs et animé par :
Marthe Ducos, Psychologue - Luciane Espinasse, Infirmière
Matthieu Frasca, Médecin - Térance Landrin, Médecin
Participation des Associations Alliance 33 et Pallia Plus

Organisé par des professionnels et bénévoles d'accompagnement









L'automne a été marqué par plusieurs manifestations organisées autour de la Journée Mondiale des Soins Palliatifs, par les différents acteurs des soins palliatifs en Aquitaine, professionnels ou bénévoles, à l'initiative de l'association **Palliaquitaine**.

Ont participé : Alliance 33, l'association Ambre, le CHU de Bordeaux, l'Espace Bioéthique Aquitain, l'Estey, l'Institut Bergonié, la Maison de Santé Marie-Galène, Palliaquitaine et Pallia Plus, avec la collaboration de la Mairie de Bordeaux.

L'enjeu en était de faire connaître la loi Leonetti (Loi relative aux droits des malades et à la fin de vie, du 22 avril 2005), à la fois aux soignants et au grand public.

La première conférence a ciblé plus particulièrement les étudiants. 150 d'entre eux se sont réunis le 4 octobre dans un amphithéâtre de la faculté de médecine autour de *Marthe Ducos, psychologue, Luciane Espinasse, infirmière, Matthieu Frasca, médecin et Bernard Paternostre, médecin en Unité de soins palliatifs et un bénévole d'Alliance*.

Etudiants infirmiers, aides-soignants, en psychologie, en médecine, en ergothérapie, en kinésithérapie, en assistance sociale... et simples mortels ont réfléchi à l'application de la loi Leonetti à partir d'un cas concret. Ils ont pu réaliser l'importance de la concertation et de la collaboration entre soignants. Le pot de l'amitié proposé ensuite par les bénévoles a permis de prolonger le débat.

Le public était plus varié et encore plus nombreux à l'Utopia le 9 octobre pour la projection du film « **Ma compagne de nuit** », suivi d'un débat animé par *Philippe Ceccaldi, psychiatre, Dominique Desmier, infirmière, Claude Toulouse, médecin en USP et un bénévole d'Alliance*.

Le 16 octobre une dernière conférence ciblait cette fois le grand public à la Maison Cantonale. **Une table ronde**, réunissant *Pierre Barbet, avocat, Brigitte Janjaud, infirmière, Aude Sallé, psychologue, Thierry Vimard, médecin*

coordonnateur en soins palliatifs à domicile et une bénévole de Pallia Plus a mis en valeur de façon simple, claire et interactive, les différents aspects de la loi Leonetti :

Qu'il s'agisse :

- du refus de l'obstination déraisonnable,
- du respect de la volonté de la personne malade,
- de la notion de directives anticipées,
- du rôle de la personne de confiance,
- du devoir de lutter contre la douleur, et de soulager la souffrance,
- limitation ou arrêt des traitements,

Chaque extrait choisi de cette loi était illustré par un cas concret vécu par les différents participants et amenait un questionnement et une réflexion intéressants car pluridisciplinaires et collégiaux.

Le public a activement pris part à la discussion, apporté son témoignage et posé des questions, puis le verre de l'amitié a agréablement clôturé cette soirée.

En conclusion, il apparaît urgent de continuer à informer le milieu médical et le grand public sur cette loi, sur les droits et les devoirs de chacun. Des projets en ce sens sont à l'étude pour l'automne prochain, autour de la Journée Mondiale des Soins Palliatifs 2013.

Patients-Soignants-Familles quelle place, quels droits en fin de vie ?

Mardi 9 Octobre 2012
20h30 Cinéma Utopia
Place C. Julian Bordeaux
(pré-réservation à partir du 29/09 au
tarif en vigueur auprès du cinéma)



Projection suivie d'un débat organisé dans le cadre de la journée mondiale des soins palliatifs animé par :
Philippe Ceccaldi, Psychiatre
Dominique Desmier, Infirmière
Claude Toulouse, Médecin
Participation des Associations Alliance 33, Palliaquitaine et Pallia Plus

Mardi 16 Octobre 2012
20 heures
Maison Cantonale
42 rue de Nuits Bordeaux Bastide
Conférence/ Table ronde
(gratuite)



Débat organisé dans le cadre de la journée mondiale des soins palliatifs animé par :
Pierre Barbet, Avocat
Brigitte Janjaud, Infirmière
Aude Sallé, psychologue
Thierry Vimard, Médecin
Participation des Associations Alliance 33, Palliaquitaine et Pallia Plus

Clôture par le verre de l'amitié
Avec le soutien de la Ville de Bordeaux

Organisés par des professionnels et bénévoles d'accompagnement









Loi relative aux droits des malades et à la fin de vie du 22 avril 2005

Anne Bradford



Hélène Biraben





Activités de fin d'année de Pallia Plus

Le 7 décembre un atelier décoration, animé par Marie-Line, fleuriste professionnelle, entourée de bénévoles, a réuni une dizaine de personnes hospitalisées.

L'objectif était la réalisation d'une étoile de Noël, qu'elles ont pu ensuite emmener dans leur chambre. L'après-midi s'est clôturé par le traditionnel goûter.



Le 15 décembre trois jeunes artistes, Alison, Meely et Samuel nous ont réchauffés de leurs chansons, accompagnées de musiques ou à la guitare par Samuel.



Leur jeunesse, leur entrain communicatifs ont contribué à la réussite de cet après-midi qui s'est terminé en chansons reprises par tous les participants. Goûter et chocolats nous ont donné un avant-goût de Noël !



C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulé l'atelier « d'art postal » ce vendredi **21 décembre** à la Maison de Santé Marie Galène. Entourée de 6 bénévoles, une dizaine de patients s'attelaient à la décoration et à la fabrication de cartes et d'enveloppes de vœux.



Ce fut un moment sympathique et convivial ponctué de discussions, de souvenirs et de rires partagés. Cet atelier se termina par un goûter impatientement attendu par les décorateurs et créateurs en herbe. Cet après-midi imaginaire fut une parenthèse joyeuse et bienvenue en cette période de fête.

Fanny Ramos





Travaux Maison de santé Marie Galène

Des années 1900 à nos jours, la Maison des Dames du Calvaire a connu d'importants changements. Elle est également devenue Maison de Santé Marie Galène, du nom de la dernière Dame du Calvaire.

Au fil du temps les travaux de modernisation, d'extension se sont succédés.

2011 et 2012 ont été des années de "grands travaux" avec l'achèvement de l'aile Alsace Lorraine fin 2012.

L'établissement compte en décembre 70 lits :

- 52 lits de Soins de Suite et Réadaptation,
- 6 lits spécialisés pour les patients atteints de tumeurs cérébrales,
- Une place d'Hôpital de Jour,
- 12 lits de Soins Palliatifs.

Les bénévoles de Pallia Plus sont toujours associés à l'évolution de l'établissement et apportent leur présence aux malades.



Années 1900, une vue du bâtiment principal et du parc



Décembre 2012, une partie de l'aile Alsace Lorraine



Organisation Pallia Plus

Bureau

- Président Philippe Dupont
- Vice-présidente Aline Luri
- Secrétaire Générale Odile Clastre
- Secrétaire adjoint Jacques Volland
- Trésorière Chantal Fedou

Membres

- Michelle Rustichelli
- Odile Ricquart

Comment contacter l'Association ?

- Par téléphone, laisser un message sur le répondeur de l'Association : 05 56 08 24 68
Permanence le mardi 13h30/15h
- Par mail : palliaplus@yahoo.fr
- En déposant un message sur le site <http://www.palliaplus.org/>
- Par courrier Association Pallia Plus, 30 rue Kléber 33200 Bordeaux)

Cotisation 2013

La cotisation annuelle à Pallia Plus est fixée à :

- 12 € pour les bénévoles, soignants et administratifs,
- 22 € pour les autres adhérents,
- A partir de 40 € pour les membres bienfaiteurs.

Un reçu de déduction fiscale sera envoyé pour justificatif auprès des services fiscaux.